

Limoges, le 30 mai 2018

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 mai 2018

Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 30 mai 2018 sous la présidence de Monsieur Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration.

I. Principaux résultats des votes de l'Assemblée générale mixte

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une large majorité.

L'Assemblée générale a notamment adopté :

- Le renouvellement, pour une durée de quatre ans, du mandat d'administrateur d'**Olivier Bazil**, également membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale et du Comité des nominations et de la gouvernance ;
- Le renouvellement, pour une durée de quatre ans, du mandat d'administrateur de **Gilles Schnepf**, également membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale, étant précisé que le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a reconduit Gilles Schnepf dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration ;
- La nomination d'**Edward A. Gilhuly**, en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre ans, étant précisé que le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a, sur recommandation du Comité des nominations et de la gouvernance, approuvé sa nomination en qualité de membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale ;
- La nomination de **Patrick Koller**, en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre ans, étant précisé que le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a, sur recommandation du Comité des nominations et de la gouvernance, approuvé sa nomination en qualité de membre du Comité des nominations et de la gouvernance ;
- La modification de l'article 9 des statuts de la Société permettant l'entrée en fonction de l'administrateur représentant les salariés selon les modalités de désignation décrites dans les statuts modifiés de la Société.

En conséquence, sur un total de dix membres (dont 1 administrateur représentant les salariés¹), le Conseil est constitué de :

- **sept administrateurs indépendants**, soit un ratio de 78 %², ce qui est supérieur au ratio minimum de 50 % recommandé par le Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **cinq femmes**, soit une proportion de 56 %², ce qui est supérieur au ratio minimum de 40 % des dispositions du Code de commerce ;
- **cinq nationalités** : allemande, américaine, espagnole, française et italienne.

La composition du Conseil d'administration reflète ainsi une variété de talents, de nationalités et de cultures, en ligne avec la politique de diversité prônée par le Groupe.

¹La nomination de l'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration de Legrand SA sera effective à l'issue de l'échéance du mandat d'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration de la société Legrand France, filiale de Legrand SA, soit fin juin 2018.

²L'administrateur représentant les salariés qui entrera en fonction au sein du Conseil d'administration de la Société n'est pas pris en compte, (i) conformément aux dispositions légales, dans le calcul du ratio minimum d'administrateurs d'un même sexe et (ii) conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef, dans le calcul du taux d'indépendance du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a également approuvé le versement d'un dividende de 1,26 € par action au titre de 2017 (contre 1,19 € au titre de 2016). Sur la base du nombre de titres en circulation au 30 avril 2018, cette distribution se fera selon les mêmes modalités que l'année précédente par prélèvement sur :

- d'une part, le bénéfice distribuable à hauteur de 0,93¹ € par action et
- d'autre part, le poste « prime d'émission » à hauteur de 0,33¹ € par action.

Le détachement du dividende aura lieu le 1 juin 2018 et le paiement le 5 juin 2018.

II. Un modèle de développement créateur de valeur en constante adaptation - Solide performance intégrée et objectifs 2017 pleinement atteints

Au cours de l'Assemblée Générale, Benoît Coquart, Directeur Général, a présenté le modèle de développement créateur de valeur de Legrand, s'appuyant sur de solides fondamentaux : (i) un marché accessible porté par des mégatendances sociétales et technologiques positives, (ii) un modèle économique solide tiré par la croissance organique et les acquisitions, (iii) l'attention portée à l'ensemble des parties prenantes du Groupe dans le cadre d'une politique RSE² ambitieuse, ainsi que (iv) l'expérience et la diversité d'une équipe de direction impliquée sur le long terme.

Benoît Coquart a par la suite indiqué comment Legrand a su adapter ce modèle dans le temps (i) en enrichissant son marché accessible, (ii) en se renforçant sur de nouveaux segments de marché³ porteurs, notamment avec l'acquisition de Milestone en 2017, acteur de premier plan de l'infrastructure et de l'alimentation Audio-Vidéo aux Etats-Unis et (iii) en faisant évoluer son organisation *front office* et *back office* ainsi que sa démarche RSE². Benoît Coquart a poursuivi sa présentation en détaillant les initiatives prises en 2017 concernant l'innovation, la stratégie de croissance externe ainsi que la digitalisation progressive de l'organisation commerciale et industrielle du Groupe.

Dans un deuxième temps, Antoine Burel, Directeur Financier, a présenté (i) la performance intégrée 2017 du Groupe, qui atteint pleinement, tant au plan financier qu'extra-financier (RSE²), les objectifs fixés pour l'année, ainsi que (ii) la robuste performance financière du premier trimestre 2018. Antoine Burel a également indiqué comment cette performance était portée par un dispositif solide de gestion des risques.

Benoît Coquart a enfin montré comment la création de valeur permise par ces solides réalisations était répartie de façon équilibrée sur le long terme entre l'ensemble des parties prenantes du Groupe dont les actionnaires de Legrand.

Gilles Schnepf a introduit les changements de gouvernance du Groupe et a en particulier rappelé la décision du Conseil d'administration de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général à compter du 8 février 2018.

Angeles Garcia-Poveda, Administratrice Référente et Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance, a ensuite commenté les évolutions de la composition du Conseil d'administration, notamment le renouvellement des mandats d'administrateurs d'Olivier Bazil et de Gilles Schnepf, la nomination de deux nouveaux administrateurs, Edward A. Gilhuly et Patrick Koller ainsi que la désignation d'un administrateur représentant les salariés, Philippe Jeulin. Puis Angeles Garcia-Poveda a présenté l'activité du Conseil ainsi que sa composition.

Angeles Garcia-Poveda, également Présidente du Comité des rémunérations, a détaillé les résolutions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux soumises au vote des actionnaires : (i) les éléments de la rémunération versés à Gilles Schnepf au titre de l'exercice 2017 et (ii) les politiques de rémunération attribuables au titre de l'exercice 2018 au Président du Conseil d'administration ainsi qu'au Directeur Général, en raison de leurs mandats, à compter du 8 février. Angeles Garcia-Poveda a par ailleurs commenté la résolution relative à l'attribution d'actions de performance aux collaborateurs clés du Groupe.

¹ Répartition communiquée à titre indicatif et susceptible d'être modifiée en fonction du nombre d'actions donnant droit à distribution d'ici la date de mise en paiement.

² RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

³ Efficacité énergétique, infrastructures numériques, systèmes résidentiels et assistance à l'autonomie.

L'ensemble des présentations de l'Assemblée générale mixte, les résultats des votes ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet de Legrand : www.legrand.com, rubrique « INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES / Assemblées Générales / Assemblée Générale Mixte 2018 »

Agenda financier :

- Détachement du dividende : **1^{er} juin 2018**
- Paiement du dividende : **5 juin 2018**
- Résultats du premier semestre 2018 : **31 juillet 2018**
Début de la « *quiet period*¹ » le 1^{er} juillet 2018
- Résultats des neuf premiers mois 2018 : **8 novembre 2018**
Début de la « *quiet period*¹ » le 8 octobre 2018

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 5,5 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40.*

(code ISIN FR0010307819).

<http://www.legrand.com>



**Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

www.legrand.com/fr/le-groupe/eliot-programme-objets-connectes

Communication financière

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

francois.poisson@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

Eloi Perrin
Tél : +33 (0)1 44 82 46 36
Mob : +33 (0)6 81 77 76 43

eloi.perrin@consultants.publicis.fr

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.